

# Conseil municipal extraordinaire

Lundi 28 août, à partir de 20h30

La Municipalité organise un conseil municipal extraordinaire le lundi 28 août en salle du Conseil municipal en 14 points. La séance est publique. Vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour.



## Coordonnées

salle du Conseil Municipal  
90 avenue du professeur Emile Sergent  
78680  
Epône  
Documents

[ordre-du-jour-du-conseil-municipal-extraordinaire-du-28-aout-2023.pdf](#)